



Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion

COMMISSION COHESION SOCIALE

**Compte-rendu de la réunion du mercredi 14 octobre 2020 à 18h00
Salle La Fayette à l'Hôtel de Ville**

ORDRE DU JOUR

Politique de la Ville

Contrat de Ville – 2^{ème}
Programmation

PLCD – Subventions aux associations

Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Khalifé KHALIFE, Adjoint au Maire

- Madame Gertrude NGO KALDJOP, Adjointe de quartier, Membre titulaire
- Monsieur Michel VORMS, Conseiller Municipal Délégué, Membre titulaire
- Monsieur Bouabdellah TAHRI, Adjoint au Maire, Membre titulaire
- Madame Chanty HO, Conseillère Municipale Déléguée, Membre titulaire
- Monsieur Sébastien MARX, Conseiller Municipal, Membre titulaire
- Madame Patricia ARNOLD, Adjointe au Maire, Membre suppléant
- Monsieur Mamar MEHALIL, Conseiller Municipal Délégué, Membre suppléant
- Madame Marina VERRONNEAU, Conseillère Municipale, Membre suppléant

- Madame Nadine KRIEGEL, Responsable de la Cellule de Gestion, PPVCTI
- Madame Catherine VOIRIN, Directrice, PPVCTI

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Madame Jacqueline SCHNEIDER, Adjointe au Maire, Membre titulaire
- Madame Doan TRAN, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant

- Madame Pauline SCHLOSSER, Conseillère Municipale, Membre titulaire
- Madame Yvette MASSON-FRANZIL, Conseillère Municipale Déléguée, Membre suppléant
- Madame Anne FRITSCH-RENARD, Adjointe au Maire, Membre suppléant
- Monsieur Raphaël PITTI, Conseiller Municipal, Membre suppléant

Monsieur Khalifé KHALIFE, ouvre la séance à 18H00 en excusant les membres ne pouvant être présents.

1^{er} Point – Contrat de Ville – 1^{ère} programmation

Une première programmation d'actions subventionnées par des crédits Politique de la Ville a été validée lors du Conseil Municipal du 27 février dernier. Cette deuxième programmation concerne des dossiers non prêts lors de la première programmation, mais également des nouveaux projets dont certains conséquents à la crise sanitaire actuelle.

Le Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion dispose d'un budget dédié aux associations, d'un montant de 950 000 € pour 2020.

Six quartiers dits Politique de la Ville (QPV) sont concernés : Bellecroix, Hauts de Vallières, Metz-Borny, Metz-Nord/Patrotte, Sablon-Sud et Saint-Eloy/Boileau/Prégénie (partie messine).

Il est également précisé que ces propositions résultent d'un audit de terrain et de différentes rencontres avec les partenaires de ces quartiers.

Aux interrogations concernant d'éventuels "doublons" d'activités, de substitution à d'autres organismes existants, il est apporté les informations suivantes :

. Des rencontres avec les centres sociaux et les associations sont actuellement organisées par quartier. Il s'agit de faire le point sur les domaines d'intervention de chacun et vérifier si des publics sont oubliés. Il est nécessaire que chaque partenaire reste sur son savoir-faire ;

. Ces réunions sont également l'occasion de solliciter un travail partenarial plus important et d'évoquer les attentes de la Municipalité pour le prochain Contrat de Ville 2021.

Il est évoqué la nécessité pour la Ville de distinguer les associations sollicitant l'aide financière de plusieurs services. Il est précisé que les subventions de fonctionnement sont demandées via le logiciel municipal Progos. Par contre, les actions financées sur les crédits spécifiques de la Politique de la Ville correspondent à des actions faisant bien souvent l'objet de conventions d'objectifs et de moyens et utilisent le logiciel Dauphin, appartenant à l'Etat. En effet, des actions financées dans le cadre de la Politique de la Ville peuvent bénéficier d'aides des crédits d'Etat (P147, Fonds Interministériel de la Prévention de la Délinquance...) et de Metz-Métropole (Le Contrat de Ville étant porté par la Métropole).

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
(Messieurs MEHALIL et VORMS, concernés à titre privé par des associations, ne participent pas au vote)*

Proposition de rapporteur : Bouabdellah TAHRI

2^{ème} Point – Plan de Lutte Contre les Discriminations : versement de subventions

Il est présenté quatre dossiers relatifs à des actions portant sur les thématiques suivantes :

- . Découverte des métiers numériques à destination des demandeurs d'emplois des QPV, et en particulier les femmes ;
- . Rencontre de football mixant public valide et en situation de handicap ;
- . Réalisation d'un court-métrage sur la question de la différence, de l'identité
- . Médiation culturelle avec utilisation de la chanson "En passant par la Lorraine" comme lien entre un parcours d'exil et la Lorraine.

*Avis favorable de la Commission à l'unanimité
Proposition de rapporteur : Michel VORMS*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 35.